



Plus que des logements

Historique

- Le Logement Intégré de Hull Inc. a vu le jour à la fin de 1987 .
- Douze personnes adultes vivant une déficience physique ont pu ainsi intégrer un logement adapté à leur situation, afin de créer la première phase.
- En 1998, une 2e phase s'est ajoutée au projet.
- En 1999, le Ministère de la Santé et des Services sociaux et l'OPHQ se sont inspirés du Logement Intégré de Hull Inc. lors de l'élaboration d'un projet de maintien à domicile au Québec.
- Au printemps 2007, le Logement Intégré de Hull Inc. a été reconnu comme un des projets innovateurs de l'Outaouais.

Mission

- Permettre aux personnes vivant avec une mobilité réduite sévère d'éviter une institutionnalisation hâtive.
- La formule de mise en commun des besoins en fonction d'un partage de services de maintien à domicile est mise de l'avant.
- Les deux éléments essentiels du projet de Logement Intégré de Hull Inc. sont l'accessibilité à un logement adapté aux besoins spécifiques du locataire et le partage de services 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Critères d'admissibilité

- Être âgé(e) de 18 ans et plus;
- Présenter des déficiences physiques significatives et persistantes au point de nécessiter habituellement un placement en milieu institutionnel;
- Présenter des besoins presque constants de disponibilité d'une personne pour de l'aide physique, et requérir des services d'aide physique et de surveillance;
- Lors de l'admission de la personne, le nombre requis de services ne doit pas excéder le nombre d'heures disponibles selon la place ou le logement libéré;
- Respecter le nombre d'heures soins de 2h minimum et de 3h30 maximum pour chaque membre* ;
- Exception pour le jumelage du personnel.

Critères d'admissibilité (suite)

- Présenter un niveau d'autonomie suffisant pour prendre les décisions qui la concernent;
- habiter seul ou accepter de partager, si désiré, le logement avec une autre personne ainsi que respecter les ententes avec le propriétaire, avec Logement Intégré de Hull Inc. et les dispensateurs de services.
- Ne présenter aucun désordre de santé mentale ou de comportements difficiles ou d'instabilité au niveau de son état de santé;
- Être admissible et avoir obtenu un supplément au loyer ou avoir la capacité financière de payer son loyer.

fonctionnement

Pour faire une demande d'admission, il faut:

- 1) Avoir un travailleur social du CLSC.
- 2) Le travailleur social doit remplir le profil ISO-SMAF complet à l'ordinateur avec son client intéressé par Logement Intégré de Hull Inc. Il doit aussi fournir un formulaire médical CTMSP et un formulaire de consentement avec la demande.
- 3) Par la suite, le travailleur social envoie la candidature du client au coordonnateur de Logement Intégré de Hull Inc.
- 4) La coordination de l'organisme soumet la candidature au Conseil d'administration pour analyse et un vote est effectué à savoir si le candidat ou la candidate passe à l'étape suivante de sélection; c'est-à-dire l'entrevue.
- 5) Si le candidat ou la candidate fait bonne impression durant l'entrevue celui-ci ou celle-ci sera officiellement admis(e) à Logement Intégré de Hull Inc.

Services offerts

- Les services de maintien à domicile se font par l'entremise d'un contractuel qui est une agence privée.
- Les principales tâches reliées à l'aide physique sont :
 - Hygiène corporelle complète (bain, douche, manucure, cheveux, etc.)
 - Habillement (lever, coucher, etc.)
 - Préparation des repas et aide à l'alimentation (déjeuner, dîner, souper, collation).
 - Voir le site Web pour plus de détails.

Financement

- Le projet est financé par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- La gestion est assurée par un conseil d'administration composé de 5 membres dont la majorité sont des membres utilisateurs.
- Ces membres œuvrent tous bénévolement, ce qui minimise les coûts administratifs.
- Le per diem par membre utilisateur est d'approximativement 77 000 \$.

Les coordonnées

- **Logement intégré de Hull Inc.**
- **Phase 1 (bureau principal)**
576, boulevard de la Cité-des-Jeunes
Bureau 111
Gatineau (Québec) J8Z 1L2
Téléphone : 819-771-8596
- **Phase 2 (succursale)**
155, boulevard Mont-Bleu
Bureau 111
Gatineau (Québec) J8Z 1K5
Téléphone : 819-772-1091
- **Site internet**
<http://logementintegredehull.com>
- **Personne ressource:**
- **Anabela Fournier-Ponte, Directrice**
Logement Intégré de Hull Inc.
Téléphone: 819-592-3491
Courriel: direction@logementintegredehull.com